

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LETRE DE N. S. P. LE PAPE à l'archevêque de Florence au sujet des livres de M. l'abbé Curci.— INSTITUTION DE LA FÊTE DU ROSAIRE, par S. Pie V.—CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques, diocèse de Montréal ; pèlerinage des hommes au cimetière de la côte des Neiges ; assemblée des membres de l'Union de Prières ; chapelle commémorative du martyr des RR.PP. de Brébeuf et Lallemand ; les Frères de la charité ; cérémonie à St-Guillaume



SOMMAIRE

d'Upton. — PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL, noms des français qui se sont mariés entre eux de 1647 à 1654, les soldats de la I. S. Vierge.— DIVERSES SOCIÉTÉS CONDAMNÉES, assassinat de Don Gabriel Garcia Moreno. — DON FAIT A S. EM. LE CARDINAL McCABE archevêque de Dublin. — LE 8 SEPTEMBRE A LYON, bénédiction de la ville. — LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES à l'exposition d'hygiène à Londres. — LA MAMAN DE HUIT ANS.— Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent

MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	5	Octobre	—	St-Thomas.
MARDI,	7	"	—	St-Jérôme.
JEUDI,	9	"	—	St-Patrice de Sherrington.
SAMEDI,	11	"	—	N.-D. de Pitié.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	5	Octobre	—	18e Dimanche après la Pentecôte.— fête du Saint-Rosaire de la B. V. Marie, double maj. orn. blancs
Lundi,	6	Octobre	—	St Bruno, C., double, ornements blancs
Mardi,	7	"	—	Saint Marc, P. C, simple, orn. blancs
Mercredi,	8	"	—	Ste Brigitte Ve., double ornements blancs
Jeudi,	9	"	—	SS. Denis et., MM., semi-double, ornements rges
Vendredi,	10	"	—	St François de Borgia, C., semi-double, orn. bles
Samedi,	11	"	—	De l'Immaculée Conception, semi-dble orn. bles

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 5, confirmation à 7½ h. Tous les soirs à 7 h., prière et récitation du chapelet.

NOTRE-DAME.—Dimanche 5, dans l'après-midi procession solennelle de la T. S. Vierge, présidée par Mgr de Montréal.

A partir du 1er octobre on sonnera l'Angelus le matin à 5 h. et le soir à 6 h. La première messe sera célébrée à cinq heures et demie.

Tous les dimanches, à la messe de 8 h., il y a instruction. Cette année ces Dominicales sont faites par MM. Daniel et Duckette à tour de rôle.

ÉGLISE DU JÉSUS.—Dimanche 5, clôture de la retraite des élèves qui a commencé le 1er octobre et a été prêchée par le R P Kuhlman, Procession.

LACHINE.—Dimanche 5, le matin, bénédiction de cloches par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

NOTRE-DAME DE GRACE.—Lundi 6, confirmation.

DIMANCHE.—Solennité des Titulaires des églises paroissiales de t-Michel à Vaudreuil, St-Jérôme, Ste-Sophie, St-Rémi, SS. Anges à Lachine, St-François d'Assise à la Longue-Pointe et fête du Titulaire de St-Placide.

Itinéraire des visites pastorales de Mgr de Montréal : Mardi 7, Verchères ; mercredi 8, Ste-Théodosie, jeudi 9, Contrecoeur.

LETTRE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII A MGR CECCONI,
ARCHEVÊQUE DE FLORENCE.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

Quand, à la fin de l'année dernière, Nous avons, dans le palais du Vatican, adressé un discours à Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, de même que Nous avons déploré beaucoup d'autres choses qui remplissaient Notre âme d'angoisses, de même Nous Nous sommes plaint nommément, de ce que des hommes oublieux du devoir abandonnassent la soumission due à l'Eglise, et ne craignissent pas d'aviver, par d'injustes accusations, les douleurs de cette Mère très aimante, qu'ils devraient soulager en la consolant.

Des fautes de ce genre, graves et nombreuses, se rouvent dans deux livres dont la teneur ne diffère guère et dont l'audace est égale, qui sont assez connus de vous, Vénérable Frère, et qui sont intitulés : *La nouvelle Italie—Le Vatican royal*. En ces ouvrages, en effet, une place est faite çà et là à des faux jugements et à des opinions dangereuses. On n'y épargne pas l'autorité de l'Eglise ; on attaque ouvertement les droits sacrés de ce Siège apostolique. L'auteur de ces commentaires, abandonnant son ancien genre de vie, s'est laissé prendre aux séductions d'hommes peu recommandables ; et, par son talent et sa facilité à écrire, il a servi, plus peut-être qu'il ne le croyait, la cause de ceux qui, faisant publiquement parade de la marche vers un avenir meilleur, méditent d'accomplir leurs desseins souvent aux dépens des principes de la religion et de la justice, et ont surtout pour but de détruire la liberté de l'Eglise en même temps que la morale chrétienne.

En outre, il va jusqu'à s'arroger un droit d'enquête sur les actes des puissances légitimes de l'Eglise, et à les soumettre à l'appréciation de son propre jugement ; et, sans aucune vergogne, il répand dans les âmes des lecteurs des semences dangereuses pour l'ordre qui préside au gouvernement du monde chrétien. Quant à cette guerre si violente, qui se fait présentement par la conjuration impie des ennemis contre les institutions catholiques, il l'approuve dans ses écrits plus exactement qu'il ne la condamne ; et il prétend audacieusement que la cause des souffrances dont une suprême injustice accable le Pontife Romain et le clergé, réside non pas en ceux qui les infligent, mais en ceux qui les subissent.

Assurément, la publication de doctrines telles, surtout au milieu de la tendance si grande des esprits vers les opinions nouvelles, devait nécessairement être une cause de scandale et présenter un péril d'erreur ; d'autant que leur auteur se recommandait, non seulement par la dignité sacerdotale et son affiliation

pendant tant d'années à une illustre société de religieux, mais encore par l'auréole du talent.

C'est pourquoi, bien que d'innombrables membres du clergé italien, auquel l'ouvrage *Le Vatican royal* était adressé avant tout autre, l'aient blâmé et vivement réprouvé dès sa publication, pourtant Nous avons pensé devoir réclamer à son sujet l'avis d'hommes très graves, surtout en vue de satisfaire aux instances qu'on Nous adressait. Aussi avons-Nous ordonné à Notre suprême Conseil de la Sainte-Inquisition de s'enquérir soigneusement de l'un et de l'autre écrit, et de décider ce qu'il croyait qu'il fallût faire. Or le Conseil, ayant tenu plus d'une séance et fait preuve d'un zèle judicieux, a condamné l'un et l'autre, l'un par un décret rendu le 15 juin 1881, l'autre le 30 avril de cette année même : et Nous avons de Notre autorité fait promulguer ces décrets par Notre Conseil préposé à la condamnation des livres nuisibles. D'ailleurs, on n'a pas omis les exhortations opportunes et les autres devoirs de charité, en vue d'obtenir de l'auteur qu'il condamnât, par une conversion de sa volonté, ce qu'il avait écrit, et qu'il soumit son opinion au jugement et à l'autorité de la puissance légitime.

A la vérité, il a, quand fut rendu le décret de 1881, réalisé ce vœu, en publiant une déclaration par laquelle il réprouvait son œuvre, et qui fut annexée au décret lui-même. Mais, ce que tous les bons déplorèrent, cet homme, tenace en ses opinions, mit au jour un autre écrit, *Le Vatican royal*, infesté des mêmes erreurs qu'il avait auparavant répudiées ; il y parla, sans doute, de cette déclaration précédente, mais en termes tels, qu'il lui enlevait toute valeur par le perfide artifice de l'interprétation.

Au moment où le Conseil suprême de l'Inquisition allait rendre une décision sur cet autre écrit, l'auteur fut averti de se rappeler le devoir, et, en se soumettant, de réparer la cause de scandale qu'il avait procurée à autrui. Mais il fallut, suivant la discipline de l'Église, le presser d'avertissements et d'ordres plus sévères, car il temporisait et tergiversait perfidement. Tout cela ayant été vain, l'événement parut exiger qu'on rendit un décret par lequel on le frappait de la peine canonique de la *suspension*, s'il n'obéissait pas dans un délai fixé. Cependant il refusa d'obéir : bien plus, rendu plus opiniâtre en son opinion et plus léméraire, il publia et envoya au tribunal sacré de l'Inquisition un écrit dans lequel l'esprit d'orgueil s'ajoute au tort antérieur de la nouveauté des opinions. Pour titre, il a pris : *Le scandale du Vatican royal, bon, grâce à la Providence, à quelque chose*, et il a ajouté un appendice attaquant acrimonieusement et injurieusement tout ce qui a été fait jusqu'ici par le saint Conseil de l'Inquisition dans la cause dont Nous parlons.

Et ce dernier ouvrage, la cause ayant été régulièrement examinée par le même Conseil, a été condamné, le 16 juillet dernier, par une sentence qu'a fait également promulguer, sur Notre ordre et avec Notre approbation, Notre Conseil pour la condamnation des livres.

Considérant toutes ces choses à part Nous, Vénérable Frère, Nous éprouvons une vive douleur de l'obstination si grande de cet homme : et, en même temps, Nous sommes ému d'un exemple de malice qui doit être forcément dangereux, surtout pour la jeunesse imprévoyante. A la vérité, Nous avons donné volontiers et Nous donnerons la preuve d'une paternelle douceur et indulgence ; néanmoins, c'est Notre devoir de maintenir l'autorité des Conseils sacrés dont Nous utilisons le concours dans les plus graves affaires de l'Église, et de défendre leur dignité contre les médisances et les injures.

Voilà donc pourquoi, Vénérable Frère, Nous vous avons pris comme témoin et Nous Nous sommes adressé à vous au sujet des mesures que Nous avons prises jusqu'ici dans cette affaire, pour rappeler cet homme à la saine raison et au devoir, et Nous avons résolu de vous envoyer cette lettre, comme un persistant témoignage de Notre charité. Elle est destinée à faire connaître quel est Notre avis sur les ouvrages rappelés plus haut : à savoir que Nous rejetons et désapprouvons toutes les opinions subversives et contraires à la vérité, et de même tout ce qui est dit dans ces ouvrages de haineux et d'injurieux ; tant contre le Siège Apostolique et Nos prédécesseurs que contre Nos Conseils sacrés. En même temps, Nous déclarons que tout ce qui a été jugé, décrété et fait par les mêmes Conseils sacrés en ce qui regarde les livres dont s'agit, comme en ce qui regarde les diverses remontrances et la peine de la suspension portée contre l'auteur, a été jugé, décrété et fait avec Notre assentiment et approbation, et par conséquent de par Notre autorité : et, enfin, autant que de besoin, Nous confirmons toutes ces mêmes mesures.

Mais en raison de Notre charité, comme Nous désirons vivement qu'il corrige par le repentir tout ce qu'il a fait témérairement, Nous persisterons à supplier Dieu qu'il illumine de sa lumière l'esprit de cet homme, et qu'il prête à sa volonté l'appui de sa force. Quant à vous, Vénérable Frère, continuez à consacrer votre activité et votre zèle à cette œuvre ; car Nous ne désespérons pas, Dieu aidant, de le voir venir à résipiscence, et adoucir Notre amertume par la consolation désirée.

En attendant, Vénérable Frère, à vous, à votre clergé et à tout votre peuple, Nous accordons avec amour dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, comme gage de Notre bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 août 1884, de Notre Pontificat la septième année.

ORIGINE DE L'INSTITUTION DE LA FÊTE DU SAINT-ROSAIRE.

Nous avons donné dans le dernier numéro l'origine de l'institu-

tion du Rosaire, nous publions aujourd'hui l'ins'titution de la fête du Rosaire.

Lorsque, dans la seconde moitié du seizième siècle, les guerres de la Réforme déchiraient l'Europe, les Turcs en profitèrent pour faire invasion dans les pays chrétiens. Ils avaient pris et dévasté l'île de Chypre, menaçaient Venise et juraient, dans l'orgueil de leurs succès, de ne s'arrêter qu'après avoir soumis la chrétienté au Croissant. Forts des ressources d'un empire immense, ils avaient des armées terribles, des flottes nombreuses, des armes et des munitions et, ce qui valait plus que tout cela, un courage à toute épreuve. Les rois de l'Europe laissaient démembrement l'empire chrétien. Heureusement qu'il se trouva un homme ayant assez de pénétration pour comprendre le danger, assez courageux pour le conjurer et assez humble pour savoir que Dieu seul pouvait sauver l'Europe. C'était Pie V. Ce digne Pontife, que l'Eglise a placé sur les autels, invita, en 1570, les peuples chrétiens à former une alliance contre l'ennemi commun. Sélim II, le sultan des Turcs, s'appropriait déjà pour prendre Venise et faire irruption en Occident. Le danger était grand. Les Vénitiens et Philippe II d'Espagne répondirent à l'appel du Saint-Siège. Les autres nations refusèrent leur concours.

Pie V ne désespéra pas, et, malgré son isolement, il ne voulut pas qu'on attendît les flottes de Sélim, mais qu'on allât à leur rencontre. La Ligue fut conclue dans le courant de mai 1571. Le Saint-Père nomma Don Juan d'Autriche général en chef des armées chrétiennes et lui recommanda de renvoyer tous les hommes de mauvaise vie, vu que des troupes composées de bons chrétiens ne manqueraient pas d'attirer la bénédiction de Dieu sur l'armée. Lorsqu'on s'embarqua, le général en chef reçut des mains du Pape la bénédiction et le drapeau sous lequel les armées chrétiennes devaient combattre. Toutes les forces de la Ligue étaient concentrées dans l'île de Corfou ; les navires chrétiens déployèrent leurs voiles et partirent à la recherche de la flotte turque. Ils la trouvèrent bientôt qui avait jeté l'ancre dans le golfe de Lépante, à environ trente lieues d'Athènes. Dans la matinée du jour suivant, le 7 octobre 1571, les Turcs, qui se promettaient une bonne journée, se rangèrent en ordre de bataille en donnant, selon leur habitude, à leur flotte la forme d'un Croissant. Leur ligne avait une plus grande extension que celle des chrétiens, qui dirigèrent leurs navires de manière à leur faire former une croix. Sur chacun des navires se trouvait un religieux de l'ordre de saint François, dont les exhortations avaient animé les soldats à combattre généreusement et à mourir, s'il le fallait, pour la bonne cause ; car tous s'étaient réconciliés avec Dieu avant l'heure du danger.

Lorsque le signal du combat fut donné, les généraux chrétiens adressèrent de chaleureuses paroles aux soldats qui se prosternèrent devant le crucifix et mirent leurs chapelets à leur cou, comme un signe pour se reconnaître au milieu de la mêlée. Ils ne

se relevèrent que lorsque les deux flottes se mirent en mouvement l'une contre l'autre.

Don Juan fit hisser la bannière de la bataille, qu'il avait reçue du Pape, sur le vaisseau amiral ; elle représentait la sainte Vierge portant le divin Enfant. Au-dessus planait la croix. Un cri de joie se fit entendre, et la première salve des armes ennemies y répondit. Mais pas une balle n'atteignit la bannière bénite ni en ce moment, ni pendant toute la bataille.

Les Turcs, qui ne doutaient pas de l'issue et qui savaient en outre que le succès leur ouvrait l'entrée en Europe, attaquèrent l'armée chrétienne avec violence. D'abord tout leur était favorable : ils avaient l'avantage du nombre et le vent leur était propice. Mais les soldats chrétiens n'oublièrent pas que le succès est dans la main de Dieu et, bravant la mort, ils combattirent tous comme des héros. Pendant que le combat était en train, Pie V travaillait avec ses cardinaux. C'était le 7 octobre. Tout à coup il se lève, ouvre la fenêtre et regarde le ciel... Puis il s'écrie : " Laissons le travail et ne pensons plus qu'à remercier Dieu de la victoire qu'il vient d'accorder à l'armée chrétienne !" Les cardinaux suivent tout étonnés le Saint-Père à l'église Saint-Pierre, tout en se demandant d'où le Pontife peut avoir cette révélation ; le peuple, à son tour, attribue ce miracle à la sainte Vierge, protectrice de la flotte. On chante les litanies en son honneur que le Pape, ce jour-là même, enrichit de la nouvelle invocation : *Auxilium Christianorum*. Il donna, le même jour, à la sainte Vierge le titre de : *Notre-Dame de la Victoire* et établit, ce même jour, la fête du saint Rosaire.

Effectivement les chrétiens avaient remporté la victoire. Le vent leur était tout à coup devenu favorable ; Don Juan avait tué Ali, le commandant de la flotte ennemie, et, vers 6 heures du soir, après douze heures de combat, les Turcs avaient perdu 30,000 hommes, 200 vaisseaux, sans compter 80 autres avariés qui furent incendiés ensuite. Les vainqueurs emmenèrent en outre 372 canons et 372 esclaves chrétiens qui furent mis en liberté. Telle fut la victoire remportée par la sainte Vierge.

Allons, nous sommes les enfants de l'Eglise, elle est pour nous une bonne mère. Honorons-la, aimons-la. Vous savez que l'enfer fait aujourd'hui tous ses efforts, que notre saint Père le Pape est dans la position la plus cruelle et que l'impunité triomphe dans bien des contrées sur le droit et la vérité. Ayez donc votre recours à la prière et invoquez la sainte Vierge, pour qu'elle intervienne en faveur de l'Eglise et anéantisse les projets de ses ennemis.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Samedi, 11 courant, à 10 h. Sa Grandeur Mgr de Montréal recevra à l'évêché le clergé à l'occasion de sa fête.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date des 22, 25 et 27 septembre 1884, ont été nommés :

MM. W. O'Meara, vicaire à Sainte-Cécile de Valleyfield ; N. Aubry, curé de Saint-Calixte ; V. Dupuis, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ; J.-B. Durivage, vicaire à Contrecoeur ; A.-J. Desautels, vicaire à Saint-Louis de Gonzague ; S. Laporte, vicaire à Sainte-Scholastique ; A. Morin, vicaire à Saint-Timothée ; F. Pariseau, vicaire au Sacré-Cœur ; A. Lajeunesse, vicaire à Saint-Roch ; P. Beauchamp, chapelain des sœurs des saints noms de Jésus-Marie, Hochelega.

Les congréganistes hommes des paroisses Notre-Dame et Saint-Jacques ont fait, dans la journée de dimanche, sous la direction de MM. les abbés Giband, Rousselot et Filiatrault, leur pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges. De nombreux fidèles venus de toutes les parties de la ville s'étaient joints aux congréganistes afin de prier avec eux pour le repos des âmes de leurs parents et de leurs amis.

M. l'abbé Hamon, S.S., a prêché les stations ; il en a expliqué le sens et les mystères et en a tiré des conclusions pratiques.

Les pèlerins sont rentrés en ville vers six heures.

Dimanche soir, la vaste nef de l'église Notre-Dame, brillamment illuminée, était remplie par les membres de l'Union de prières qui se réunissaient pour la première fois depuis les vacances.

Après le chant des cantiques, M. l'abbé Picard, directeur de l'œuvre, a donné le compte-rendu des opérations depuis la dernière assemblée. Depuis lors, 195 services ont été chantés à Notre-Dame et 210 dans les autres églises de la ville et de la campagne au nom de l'association. La moyenne des décès pour les membres de l'Union de prières est de 68 par mois, environ, et les dépenses annuelles s'élèvent à près de mille piastres.

Après ce compte-rendu, M. l'abbé Hamon, S.S., est monté en chaire. Son sermon, dont le texte était : " La piété est utile à tout, elle a les promesses de la vie présente et de la vie future," convenait parfaitement à l'œuvre de l'Union de prières, si agréable à Dieu et si utile à nos frères défunts, tout en étant si avantageuse pour le salut des membres.

Une quête, qui a été très abondante, a été faite par des prêtres du séminaire.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel donné par Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski.

CHAPELLE COMMÉMORATIVE DU MARTYRE DES RR. PP. DE BRÉBEUF ET GABRIEL LALLEMANT.—La grand'messe a été chantée, dimanche dernier, à Notre-Dame, par M. l'abbé Laboureau, curé à Penetanguishene, diocèse de Toronto, Ont. Ce village, centre du district de l'ancien pays des Hurons, est le lieu qui relie le passé au présent.

M. l'abbé Laboureau parcourt en ce moment la province pour faire connaître le projet formé par les habitants de Penetanguishene et les Canadiens-Français des districts voisins.

Mus par un pieux sentiment de reconnaissance, ils désirent ardemment qu'une chapelle commémorative soit construite sur les rives de Georgian Bay, à Penetanguishene, pour retracer les événements qui se passèrent en ce pays pendant les missions chez les Hurons en 1626 et 1634. Cette chapelle sera un monument de gratitude envers ces hommes nobles et saints : Brébeuf, Lallemand et leurs compagnons, ces premiers missionnaires dans cette partie du Canada, alors le pays des Hurons. Elle rappellera aux générations présentes et futures la mémoire d'hommes dont la vie pure, l'esprit de sacrifice, les travaux ardues et la mort héroïque forment une des plus belles pages de l'histoire des premiers jours du Canada, dont l'admiration des historiens, sont l'honneur du pays, de l'Eglise et de l'humanité.

Ce fut en 1649 que les Rév. Pères Jésuites, de Brébeuf et Gabriel Lallemand, furent martyrisés. Le 16 mars de cette année, environ mille Iroquois, envahirent le bourg de la mission Saint-Ignace, tuèrent et firent prisonniers tous les Hurons de ce bourg; puis allèrent attaquer le village Saint-Louis qu'ils livrèrent aux flammes. Pendant que les Hurons s'enfuyaient, les PP. de Brébeuf et Lallemand restèrent courageusement pour baptiser ou absoudre ceux qui n'ont pas pris la fuite. Ils sont pris l'un et l'autre. Les Iroquois, qui haïssaient la religion chrétienne et les missionnaires, comprenant que les deux religieux prononçaient le nom de Jésus pendant leur supplice, voulurent les empêcher d'invoquer celui pour lequel ils mouraient. Dans ce but, ils leur mirent plusieurs fois des tisons enflammés dans la bouche, pour leur griller la langue. Le P. de Brébeuf expira le 16 mars 1649, et le P. Gabriel Lallemand, le lendemain.

L'érection de ce monument commémoratif a excité les plus vives et les plus nombreuses sympathies; de tous côtés des félicitations ont été adressées aux habitants de Penetanguishene. Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, en réponse à la pétition que lui avait adressée le maire à ce sujet, a envoyé sa souscription en disant " qu'il avait la ferme confiance que les efforts pour élever un monument en l'honneur d'un courage sublime et d'un dévouement héroïque, auraient les plus grands succès." Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, s'est montré aussi très sympathique et a bien voulu souscrire.

Les ministres fédéraux et provinciaux ont aussi donné leur approbation.

Quant à l'autorité ecclésiastique, elle est très favorable à ce pieux projet. Mgr l'archevêque de Toronto, N.N. Seigneurs les évêques de la province, Son Excellence le commissaire apostolique, ont promis leur puissant appui et ont donné leur souscription.

Nous devons tous suivre cet exemple et venir en aide aux habi-

tants de Penetanguishene et aux Canadiens-Français qui vivent autour d'eux. Seuls ils ne pourraient suffire à la dépense néces-
saire pour élever un monument digne de ces nobles martyrs ;
d'ailleurs ce monument ne doit pas être une œuvre locale, mais
une œuvre nationale, car il doit rappeler des actes d'héroïsme des
premiers jours de notre histoire. Que de nombreuses souscriptions
viennent donc s'ajouter à celles déjà recueillies, pour qu'on puisse
élever rapidement cette chapelle commémorative.

Les personnes qui prendront intérêt à cette œuvre, sont priées
d'envoyer leur offrande soit à M. Ch. Laboureau, curé de Penetan-
guishene, comté de Simcoe, Ont., ou au R. P. Lory, au collège
Sainte-Marie, Montréal.

Vendredi prochain, 10 octobre, un service pour le repos de l'âm
de M. l'abbé Démétrius Levesque sera célébré à la chapelle Naza-
reth, à une heure qui sera indiquée demain, dimanche.

Messieurs les étudiants des écoles de droit et de médecine sont
spécialement invités à ce service. Les nombreux amis du regretté
directeur de l'œuvre de Nazareth seront heureux, nous en sommes
certains, de venir prier pour son âme et de lui donner ainsi un
dernier témoignage de leur affection.

Messieurs les membres du clergé et messieurs les laïques sont
priés de considérer le présent avis comme une invitation.

CONGRÉGATION DES FRÈRES DE LA CHARITÉ. — Cette congrégation a
été fondée, en Belgique, par le chanoine Pierre Triest, le 26 no-
vembre 1809 ; la maison mère est à Gand. La mission provinciale
du Canada a été établie à Montréal en 1868. Le provincial actuel
est le R. F. Justinien et la maison de Montréal comprend trente-
neuf religieux.

Le but principal de cette congrégation est la sanctification de ses
propres membres, par la pratique des œuvres consistant notam-
ment dans le soin des vieillards, des malades, des aliénés, des in-
curables, etc., dans l'instruction et l'éducation des enfants de toutes
les conditions, mais principalement des orphelins, des enfants
abandonnés, des sourds-muets et des aveugles.

La congrégation a quatre noviciats. En Belgique, à Gand ; en
Irlande, à Waterford ; au Canada, à la Longue-Pointe, près Mont-
real ; aux Etats-Unis, à Détroit, Mich., à l'orphelinat Saint-Antoine,
rue Gratiot.

Les jeunes gens qui veulent entrer dans la congrégation doivent
être animés d'une bonne volonté, toujours prêts à exécuter, avec
l'aide de Dieu, les œuvres susmentionnées. Ils devront présenter
une lettre de recommandation du curé de leur paroisse.

Nous avons rendu compte de la bénédiction de l'asile Saint-
Benoît-Joseph-Labre que les frères de la charité viennent d'établir
à la Longue-Pointe, nous publions *in extenso* le prospectus relatif
à cet établissement si utile :

“ Les frères de la charité viennent d'ouvrir sur leur ferme de la Longue-Pointe, une institution dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Beaucoup de vieillards infirmes, épileptiques, aveugles, etc., trouvaient difficilement à se placer dans les asiles tenus par des religieuses, et souvent les parents étaient obligés de les garder chez eux, sans pouvoir leur donner les soins que réclamait leur état.

“ Sur l'avis de Mgr l'évêque de Montréal, les frères ont bâti, dans une solitude charmante, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, en dehors des limites de la ville, une maison spacieuse, devant contenir à peu près 150 chambres, pour y recevoir les vieillards mentionnés plus haut.

“ Rien n'a été épargné pour rendre salubre et agréable le séjour dans cette maison. Le fleuve passe à quelques pieds seulement de la bâtisse, entourée de tous côtés de jardins et de parterres; une eau pure et agréable a été conduite à grands frais dans l'établissement, au moyen de canaux communiquant à une source, qui se trouve à environ une demi-lieue de la maison.

“ Le frère qui aura la direction de la maison de la Longue-Pointe a déjà conduit avec succès plusieurs établissements du même genre.

“ Les conditions pour l'admission dans l'institution varieront suivant les exigences des personnes; ceux qui voudraient avoir plusieurs appartements, ceux qui voudraient avoir un domestique à leur disposition, qui voudraient avoir leurs repas servis dans leurs appartements, au lieu de manger dans une salle commune, payeront des prix différents.

“ Un prêtre parlant l'anglais et le français réside dans l'établissement, un médecin est aussi chargé de visiter la maison tous les jours.

“ Pour informations, s'adresser au provincial des frères de la charité, 487, rue Mignonne, Montréal, ou directement au supérieur de l'asile Saint-Benoît-Joseph Labre, Longue-Pointe, P. Q.

“ Voici quelques-unes des conditions essentielles pour l'admission des patients :

“ 1. La pension est payable trois mois d'avance.

“ 2. Dans le cas où une personne admise dans l'institution n'aurait pas la gestion de ses biens, une personne responsable devra répondre de l'exécution des engagements pris.

“ 3. Chaque patient devra avoir tous les articles d'habillements nécessaires.

“ 4. C'est aux parents ou tuteurs à procurer aux patients tous les articles de toilette, sur l'application faite par le supérieur.

“ 5. Les visiteurs ne peuvent rien donner aux patients sans l'approbation du supérieur.

“ Les parents et amis seront admis à visiter les patients aussi souvent qu'ils le désireront, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi

“ Il n'y a d'exception que pour ceux à qui il serait défendu par le médecin de recevoir des visites, et cela dans l'intérêt de la santé d'a malade.”

Jeudi, 25 septembre dernier, grande fête à Saint-Guillaume d'Upton, diocèse des Trois-Rivières, à l'occasion de la bénédiction de magnifiques orgues et de trois groupes de belles statues, ornant l'intérieur de l'église.

Mgr Lafèche, assisté d'un grand nombre de prêtres de son diocèse et du diocèse de Saint-Hyacinthe, a fait la bénédiction et le sermon dans lequel Sa Grandeur a montré la signification des objets qu'elle venait de bénir.

Les orgues sont sous tous les rapports remarquables et dignes d'une cathédrale et les statues, qui sortent des ateliers de M. R. Beullac, se distinguent par leur cachet artistique et religieux. Le premier groupe, le plus important, est placé au-dessus de l'autel et se compose de huit personnages de grandeur naturelle qui représentent le calvaire. Le second groupe, de grandeur naturelle aussi, représente la Sainte Famille.

Après la cérémonie, il y a eu un banquet chez les sœurs de l'Assomption, puis une adresse a été présentée à Mgr des Trois-Rivières qui, au moment de son départ, a trouvé sur son passage tous les paroissiens de Saint-Guillaume pour recevoir sa bénédiction.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.

XII

PREMIERS MARIAGES CONTRACTÉS DANS LA COLONIE.

Nous avons déjà dit qu'avant l'année 1654, il n'y avait eu, à Villemarie, que dix mariages contractés entre Français, et que dans l'année 1654, il en fut célébré treize.

Nous croyons intéressant de donner aujourd'hui, d'après M. Faillon, les noms des époux et le lieu de leur origine; car la plupart de ces mariages ont été la source de familles qui existent encore à Villemarie ou dans les paroisses voisines.

Le premier mariage entre Français célébré à Villemarie, est du 18 novembre 1647, après l'arrivée de France de M. de Maisonneuve, d'où il avait amené avec lui quelques vertueuses filles.

Donc le 18 novembre 1647, Jean Desroches, de la paroisse de Sainte-Lucie, près d'Autun, épousa Françoise Godet, de la paroisse de Saint-Martin-Digè, dont le père et la mère habitaient déjà Montréal. Le 3 janvier 1648, Jean Loisel, de la paroisse de Saint-Germain, près Caen, épousa Marie Charlot. Le 15 janvier 1648, François Godet, frère de Françoise Godet, se maria avec Françoise

Bunion. Le 12 octobre de la même année, Léonard Lucault, de la province du Limousin, épousa Barbe Poisson, de la paroisse de Saint-Jean du Mortagne, dans la Perche. Le 3 novembre 1648, Mathurin Monnier, de la paroisse de Clermont, près la Flèche, prit pour femme Françoise Faffart, de la paroisse d'Argense, près de Caen.

De son côté, Mlle Mance, en revenant de France, en 1650, amena avec elle quelques jeunes filles et de nouveaux mariages furent célébrés. Louis Prudhomme, de la paroisse de Pomponne, près Lagny-sur-Marne, épousa, au mois de novembre 1650, Roberte Gadois ; puis dans le même mois, Gilbert Barbier, de la paroisse de Saint-Arè, de Désile-sur-Loire, Catherine de Lavaux, de la paroisse d'Ailnes, près Nancy. En 1651, eut lieu le mariage de Jean de Saint-Père, de la paroisse de Dormes, en Gatinais, avec Mathurine Godeu. Dans le contrat de mariage de Jean de Saint-Père, on voit les libéralités que lui fait M. de Maisonneuve *pour le récompenser de ses bons et fidèles services rendus pendant huit ans.*

M. de Maisonneuve arrive à Villemarie avec sa recrue en 1653 et en 1654, dans la seule année, treize mariages sont célébrés ; ce sont les suivants : Toussaint Huneault, de la paroisse de Saint-Pierre-àux-Champs, épousa Marie Longueil, de la ville de Cognac ; André Demers, de la paroisse Saint-Jacques, de Dieppe, épousa Marie Chedeville, de Villars, Picardie ; Jean Demers, frère du précédent, épousa Jeanne Vedille, de la paroisse Saint-Germain, Anjou ; Pierre Godin, de la paroisse de Saint-Vol, diocèse de Langres, épousa Jeanne Roussillon, de Morse, diocèse de Saintes ; Jacques Beauvais, d'Igè, diocèse de Sées, épousa Jeanne Soldé, de la Flèche, Anjou ; Robert le Cavalier, dit des Lauriers, de Cherbourg, Normandie, épousa Adrienne Duvivier, de Corbeny, près Laon ; Eloi Jarry, dit Lahaie, de Saint-Martin d'Igny, épousa Jeanne Maré, de la paroisse de Saint-Michel de Poitiers ; Jean Milot, né à Vermouton, dans l'Auxerrois, épousa Marthe Pinson, de la Flèche ; Pierre Villain, de la paroisse de Grossès, diocèse de Luçon, épousa Catherine Lorion, de la paroisse de Saint-Saoul, diocèse de Larochele ; Jean Lemerchè, de la paroisse de Saint-Laurent, à Paris, épousa Catherine Hureau, de la Flèche ; André Charli, dit sieur de Saint-Anges, de la paroisse de Saint-Gervais, à Paris, épousa Marie Dumesnil, de la Flèche.

XIII

CONFRÉRIE MILITAIRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

A cette époque, 1654, les colons de Villemarie étaient toujours, comme au début, remarquables par leur charité et leur piété. La sœur Morin en témoigne ainsi : " Rien ne fermait à clef en ce " temps-là, ni les maisons, ni les coffres, ni les caves ; tout demeu-
" rait ouvert sans que personne eut à se repentir de sa confiance.
" Ceux qui jouissaient de quelque aisance s'empressaient d'aider

“ les autres, et leur donnaient spontanément, sans attendre qu'ils réclamassent leurs secours, se faisant, au contraire, un plaisir de les prévenir et de leur donner cette marque d'affection et d'estime.” Deux messes étaient à cette époque célébrées à Villemarie par les deux Pères Jésuites qui y résidaient. La première était pour les hommes, et aucun n'y manquait à moins des motifs d'empêchement les plus légitimes. La seconde, célébrée à huit heures, était pour les femmes.

Parmi cette population si chrétienne, et qui pour se défendre contre les Iroquois était constamment obligée d'être sur ses gardes, M. de Maisonneuve forma une confrérie de soixante-trois colons qui avait comme privilège de veiller plus spécialement au salut de tous. Les confrères exposant sans cesse leur vie pour le salut de cette colonie consacrée à Marie furent appelés : *les soldats de la très sainte Vierge*. M. de Maisonneuve était leur chef ; tous les dimanches il choisissait un garde pour chaque jour de la semaine, après une allocution dans laquelle il les exhortait au courage et à la piété.

Le soldat, dans son jour de garde, affrontait souvent les plus grands dangers, car, en veillant sur les travailleurs, il était exposé à tomber dans quelque embuscade d'Iroquois, ou à avoir à lutter seul contre ces sauvages, aussi se tenait-il prêt à mourir ce jour même, et pour être autant que possible en état de grâce, il s'était confessé et avait communie le matin à la première messe. La sœur Morin, après avoir constaté qu'ils ne manquaient à leur garde qu'en cas de maladie grave, ajoute : “ Plusieurs sont morts dans cet exercice de la plus parfaite charité : ce qui pourtant ne rebutait pas les autres et ne les empêchait pas de s'exposer aux hasards d'être tués à leur tour. C'est qu'ayant l'honneur d'être soldats de la sainte Vierge, ils avaient la confiance que s'ils mouraient dans l'exercice de cet emploi, elle porterait leur âme en paradis. Cette confrérie a duré, ce qu'il me paraît, jusqu'au retour définitif de M. de Maisonneuve en France, qui eut lieu en 1664 ; car je me souviens, moi qui suis venue dans cette maison de l'Hôtel-Dieu en 1662, d'avoir vu pratiquer cette louable dévotion plusieurs années, ces bons soldats de la sainte Vierge venant communier à la première messe dans notre église, qui servait alors de paroisse et en a servi longtemps après. Aussi tous les colons vivaient-ils comme des saints, dans une parfaite unité de volonté et de sentiment, une piété, une dévotion et une religion sincères envers Dieu, et tels que sont maintenant les bons religieux. On n'entendait pas seulement parler du vice déshonnête, duquel tous avaient horreur, même les hommes en apparence les moins dévots ; enfin c'était une image de la primitive Eglise que ce cher Montréal, dans son commencement et dans son progrès, ce qui a duré environ trente-deux ans.”

DIVERSES SOCIÉTÉS CONDAMNÉES.

(Suite et fin.)

ASSASSINAT DE DON GABRIEL-GARCIA MORENO.

Le comte Rossi fut grand et beau dans la mort, comme tout homme qui donne son sang pour la vérité. Un autre homme, assassiné comme lui par les francs-maçons, a été plus grand et plus beau, plus constamment et plus entièrement dévoué à la vérité et au bien. Saluons don Gabriel-Garcia Moreno, président de la république de l'Equateur, homme instruit et habile, chrétien fervent, illustre martyr ! Il a organisé un Etat sur les bases du plus pur catholicisme ; il a fait l'entière application des doctrines du *Syllabus*, il a fait voir à notre siècle étonné ce que l'Eglise maîtresse d'une nation peut faire pour la prospérité de cette nation. Un chef de peuple, un président de république, réformant et organisant, l'Evangile à la main ; un homme de son temps, fier de se dire et d'être avant tout l'homme de Dieu ; un catholique très sincère, très dépendant de l'Eglise sa mère, très indépendant de toutes les passions et de toutes les puissances humaines, un esprit supérieur, vraiment civilisateur, aimable, franc, brave et pieux : un saint Louis en plein dix-neuvième siècle !

Dieu a fait ce miracle parmi nous.

Garcia Moreno appartient à la France par son instruction littéraire et scientifique. Il a beaucoup étudié à Paris. Seul et inconnu sur une terre étrangère, averti par un pressentiment que Dieu voulait se servir de lui, il travaillait, observait, s'instruisait, en attendant le jour de la Providence. Il avait sous les yeux, à Paris, le bien et le mal ; il sut prendre le bien et laisser le mal, devenir savant et rester chrétien. Toute la semaine il suivait assidûment des cours, et le dimanche, il priait à l'église Saint-Sulpice, sa paroisse. Il résuma ainsi dans sa vaste intelligence toutes les connaissances et tous les avantages de la vraie civilisation, et quand Dieu lui fit signe de porter ces trésors à sa patrie, il put répondre : Seigneur, je suis prêt !

C'est en 1857 qu'il quitta la France pour rentrer dans son petit pays de l'Equateur. En 1860, il était dictateur, puis président. Sous son administration, la jeune république de l'Equateur a vécu son âge d'or ; elle est devenue le modèle envié des républiques du nouveau monde.

Les œuvres entreprises par Garcia Moreno furent aussi grandes que nombreuses, toutes bien conçues, presque toutes menées à bonne fin ; et toutes ces œuvres, il les fit sans enlever à son peuple une liberté, sans le charger d'une taxe nouvelle, en ne gardant presque rien de son traitement, et en triplant les revenus du pays.

Chez Garcia Moreno, le chrétien était inséparable de l'homme

d'Etat. Dans l'admirable message du 10 août 1873, qu'il adressait aux chambres législatives de Quito, il constate les rapides progrès de la république ; mais il y a encore du bien à faire, et Dieu leur donne des ressources pour cela. Il ne faut plus que des paroisses populeuses manquent de prêtres pour les desservir. On secondera les vénérables évêques, en défrayant les ecclésiastiques obligés de voyager. Les missions, les écoles seront entretenues ou fondées, encouragées, facilitées ; les temples détruits par les tremblements de terre réparés ou restaurés.—“ L'état de nos finances nous permet largement, dit-il, d'accomplir ce devoir.”

Un tel homme était fait pour le poignard de la franc-maçonnerie. La sentence était portée depuis longtemps déjà, mais l'exécution n'était pas facile. On essaya de renverser le président par des révolutions : il était trop clairvoyant et trop énergique. On ne demandait pas mieux que de s'en débarrasser par l'assassinat ; mais il était si estimé et si aimé de son peuple qu'on ne trouvait pas d'assassins autour de lui ! Il fallut en envoyer d'une autre république.

Elu président pour la troisième fois, Garcia Moreno comprit que sa vie était menacée plus que jamais. Quelques jours seulement avant sa mort, il écrivait à Pie IX une dernière lettre autographe :

“ J'implore votre bénédiction apostolique, ô Très Saint Père, ayant été sans mérite de ma part, réélu pour gouverner pendant six autres années encore cette république catholique. Bien que cette nouvelle période ne commence que le 30 août, puisque c'est ce jour-là que je prêterai le serment constitutionnel, et qu'alors seulement il serait de mon devoir d'en donner connaissance à Votre Sainteté, je veux cependant dès aujourd'hui lui annoncer ma réélection afin d'obtenir du ciel la force et les lumières dont j'ai besoin plus que tout autre, pour rester fils dévoué de notre Rédempteur et loyalement obéissant à son vicaire infallible.

“ Aujourd'hui que les loges des pays voisins, excitées par l'Allemagne, vomissent contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'horribles calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner, j'ai plus que jamais besoin de la protection divine, afin de vivre et de mourir pour la défense de notre sainte religion et de cette chère république que Dieu m'a appelé à gouverner. Quel bonheur n'est-ce pas pour moi, Très Saint Père, d'être détesté et calomnié pour l'amour de notre divin Rédempteur ! Et quelle immense félicité ce serait pour moi, si votre bénédiction m'obtenait du ciel la grâce de verser mon sang pour Celui qui, étant Dieu, a bien voulu verser le sien pour nous sur la croix !”

Cette grâce tant désirée lui fut accordée le 6 août 1875. C'est à Guayaquil, au sortir de l'église où il venait de recommander à Dieu les paroles qu'il allait adresser aux chambres, qu'il fut assailli par des assassins étrangers, aux gages de la franc-maçonnerie. Frappé mortellement, *Dieu ne meurt pas !* dit-il, et il expira

après avoir demandé le pardon des criminels. Le peuple équatorien poussa un immense cri de douleur ; et il avait raison, il perdait un bienfaiteur et un père, il allait être de nouveau livré aux aventures et à l'anarchie.

Une seule victoire ne suffit pas à la secte.

Après le chef temporel, il fallait à sa rage le chef spirituel ; et le vendredi-saint 1877, elle faisait empoisonner l'archevêque de Quito. Pendant la procession au tombeau, un misérable versa de la strychnine dans la burette du vin ; l'archevêque ayant pris les ablutions, fit observer que le vin était amer ; un prêtre en but un peu, le trouva amer en effet, et fut gravement malade. On constata que le vin de la burette était empoisonné. Une demi-heure après, l'archevêque expirait dans des souffrances horribles.

UN MAGNIFIQUE DON A MGR McCABE.

Un riche Irlandais, M. Scanlan, résidant en Ecosse, vient de donner à S. Em. le cardinal McCabe, archevêque de Dublin, une somme de cent mille piastres pour fonder, à Dublin, une institution religieuse qui devra porter son nom.

LE 8 SEPTEMBRE A LYON.

Bénédiction de la ville.

Le 241^e anniversaire de la consécration de la ville de Lyon à la sainte Vierge présentait, cette année, dit le *Nouvelliste* de Lyon, un intérêt tout particulier.

Le choléra, après avoir ravagé Toulon et Marseille, paraissait vouloir envahir la vallée du Rhône. Le fléau était, pour ainsi dire, aux portes de Lyon, il semblait que la ville ne pouvait que miraculeusement échapper à l'invasion.

Au milieu de l'inquiétude générale on se rappelait avec confiance que déjà, en 1643, alors que la ville était menacée par la peste, les échevins d'alors placèrent Lyon sous la protection de la Vierge ; le vœu fut exaucé et le terrible mal terrassé et vaincu par la puissance divine. Depuis, Lyon a presque toujours totalement échappé aux épidémies.

C'était lundi l'anniversaire de la promesse solennelle de nos vieux échevins, et il semblait qu'à travers deux siècles, la protection accordée jadis par la Vierge n'avait jamais fait défaut à la ville de Lyon.

L'affluence des fidèles à Fourvières a été plus considérable que jamais.

Les délégués des trente-six paroisses de Lyon ont renouvelé dans la chapelle le vœu des échevins de 1643, formulé par M. le curé de Saint-Pothin.

Pendant toute la journée les chemins étaient pleins de pèlerins.

La bénédiction de la ville a offert le spectacle le plus imposant qu'il soit possible d'imaginer. Cinquante mille personnes environ se tenaient sur les quais de la Saône.

Sur tous les points de la ville où il était possible d'apercevoir Fourvières stationnaient de nombreux groupes.

Un peu avant six heures, le signal de la cérémonie est donné par la grosse cloche de Saint-Jean, à laquelle ont répondu les cloches de toutes les paroisses. L'instant est solennel. A six heures précises, une oriflamme apparaît sur le clocher, au pied de la statue de la sainte Vierge; les clairons sonnent aux champs, une détonation éclate.

La foule se précipite à genoux.

Mgr Dubuis, ancien évêque de Galveston [Texas], entouré du chapitre de la Primatiale, des chapelains de Fourvières et des délégués des paroisses, trace dans les airs le signe de paix, et partout règne un religieux silence...

On aurait dit que tout était arrêté ici-bas.

Une troisième détonation retentit: la cérémonie est finie.

La foule se disperse dans le plus grand ordre.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE A LONDRES.

Nous avons déjà parlé des succès obtenus par les Frères à cette exposition ouverte depuis deux mois. Parmi les exposants, les Frères se font surtout remarquer et on s'attend qu'ils obtiendront les premières récompenses, les prix d'honneur. Les visiteurs affluent dans leur salle et sont émerveillés; la presse de toutes les opinions ne tarit pas d'éloges sur leur compte.

Comme nous le disions dernièrement, l'exposition des Frères est internationale, car ils sont répandus dans le monde entier. D'un long compte-rendu envoyé de Londres au *Journal de Rome* sur cette exposition nous extrayons ce qui a rapport à l'exposition des Frères du Canada :

“ Reste à mentionner le Canada et les Etats-Unis. Dans les écoles de ces pays, on donne aux études commerciales une attention particulière. On y apprend beaucoup la sténographie, la télégraphie (appareil Morse), la typographie, la tenue des livres, etc. Dans quelques-unes de ces écoles, les Frères réalisent même, pour

ainsi parler, la vie commerciale dans ses phases principales. Ici encore nous retrouvons des spécimens de dessins à la plume tout à fait remarquables.

“ La princesse Louise, qui a visité, avec une attention soutenue et un intérêt très vif, l'exposition des Frères, a accepté un portrait du prince de Galles fait d'après une photographie par un jeune Canadien de quinze ans, avec une perfection qui honore aussi bien le talent exceptionnel de l'élève que l'enseignement des maîtres qui l'ont développé.

“ Tout le monde sait combien de savants et d'hommes distingués se cachent sous le pseudonyme chrétien que chaque Frère reçoit en entrant en religion. Ils combattent réellement pour la gloire de Dieu, ces ignorés qui se voilent la face devant le monde en refusant ses lauriers.

“ Nous savons, par exemple, qu'un Frère Azarias, professeur dans un collège du Maryland, a écrit sur “ la philosophie de la littérature ” et sur “ la pensée ” des choses profondes et admirables ; nous savons qu'un Frère Louis est aussi auteur de livres de littérature et de philosophie hautement loués par le Saint-Père ; nous savons qu'il existe un Frère Thomas qui est un logicien hors de pair, tandis qu'un autre, O'Reilly, est le premier catholique qui ait reçu le grade de docteur ès-sciences à l'Université de Londres : mais que savons-nous de plus sur tous ces hommes ? Ce sont des Frères, et voilà tout.”

Le compte-rendu se termine par une intéressante statistique :

“ Les Frères sont onze mille répandus dans le monde. Ils possèdent plus de onze cents écoles et plus de 300,000 élèves. La France et ses colonies, naturellement, ont la plus grande part dans ces chiffres. Elles comptent en nombre rond 900 maisons, 9000 Frères et 250,000 élèves. Le reste du continent, Belgique, Italie, Espagne, Autriche, etc., a 236 maisons, 900 Frères et 42,000 écoliers. Les Etats-Unis ont 70 maisons, 698 Frères et 26,000 élèves ; le Canada possède 26 maisons, 275 Frères et 10,000 élèves. Il y a 9 écoles dans l'Amérique du Sud, 9 en Turquie, 6 en Egypte, 5 dans les Indes, et 2 en Chine. Quant à l'Angleterre, elle est relativement assez mal partagée, moins bien que la Turquie : elle n'a que 7 maisons, 62 Frères et 1,700 élèves.”

CHANGEMENTS D'ADRESSES.

Ceux de nos abonnés qui ont changé d'adresse le 29 septembre, sont priés de nous en avertir, pour ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Semaine religieuse*.

LA MAMAN DE HUIT ANS.

(Suite.)

VI

! Rosa vit tout cela avec le coup d'œil rapide de la fièvre ; elle admirait tant qu'elle n'entendit point ouvrir la portière ni baisser le marchepied. Elle revint à elle en entendant une voix qui s'écriait :

—Rosa, chère Rosa !

C'était Sophie.

Le domestique vint de nouveau la soulever dans ses bras, et elle fut portée jusque dans la première chambre de la maisonnette. Derrière la porte entr'ouverte de la seconde chambre, il lui sembla entendre comme le chuchotement de voix enfantines qui la firent tressaillir, et comme elle regardait avec une anxiété interrogatrice :

—Oui, chère Rosa, dit madame Wilson, vous avez raison, ce sont eux.

La porte s'ouvrit, et d'un bond Jacques, Robert et Caroline s'élançèrent dans les bras de leur *petite maman*.

Ils étaient gras et roses, de jolies petites blouses d'indienne les paraient, et leurs cheveux bouclaient tout autour de la tête ; ils formaient un contraste frappant avec leur sœur aînée ; c'étaient comme de frais boutons de rose sur lesquels se penchait avec mélancolie un lys blanc dont le vent aurait brisé la tige. Madame Wilson ne put s'empêcher de dire à Sophie, avec des larmes dans la voix :

—Pauvres innocents ! ils sont heureux de revoir leur sœur, et pourtant ce sont eux qui l'ont tuée !

VII

La malade fut confortablement installée dans un lit bien blanc ; elle était fatiguée et ne tarda pas à s'endormir. La vieille nourrice resta auprès d'elle, tandis que Sophie, emmenant les petits enfants, se hâta d'aller trouver sa mère dont elle avait été privée depuis plusieurs jours. Il lui tardait de lui rendre compte des efforts qu'elle avait faits pour réparer sa faute.

Eh bien ! ma fille, êtes-vous contente ? Je vous avoue que moi je me trouve toute heureuse : mon cœur se réjouit avec vous et de la joie que vous avez donnée et de la persévérance, du bon goût, du zèle que vous avez mis à réaliser votre charitable projet. Voyons, racontez-moi comment vous avez arrangé tout cela.

A suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Arsène Charlebois.—Mary Brophy.—John Manning.—Marie Jobin.—
Paul Maillé.—Marie Blodinn.—Sophie Chenette.—Judith St Jean.—
Marie Angèle Lefebvre.—Louise Tétrault.—Joseph Perry.—John Mahet.—
Patrick Lemon.—Louise Lespérance.—Malvina Allaire.—Elizabeth
Dubord.—Jérémie Lyard.—John Burke.—Marie Gravel.—Joseph Beloc.—
Eléonore Garney.—Joseph Lespérance.—Marie Deschesnes.—Este r
Perrault—Laurence Maher.—Eusèbe Rioux.—Victoria Beauchamp.

DE PROFUNDIS.

Été 1884.



Nouveaux Poêles à l'huile de charbon à
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-
liorés pour ouvriers, Serrures de toute
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.



L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRAND FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Cordé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par H. B. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE-231

MONTREAL.

GABOURY & CADIEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139
MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES.

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de-voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme urique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantagement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sonniers c. ter.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetière

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.